

Conseillers en exercice : 11. Présents : 7. Votants : 8

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL,
Denis ONFROY, Jean-Pierre WICART et Julien BERTOT

ABSENTS : Christine ROBINE a donné procuration à Michel LECLERC
Marie-Christine MORIN, Cyril LEMOIGNE et Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE (excusés)

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe GOHEL

EN PRESENCE DE : M LOUVEAU, Receveur municipal

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET COMPTE DE GESTION 2012

Sous la présidence de Denis ONFROY

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	Prévu	Réalisé		RECETTES	Prévu	Réalisé
011	charges à caractère général	73 086	23 244.53				
60611	Eau, assainissement	100	135.66	6419	remb rémunération personnel	0	3 419.51
60612	électricité	4 600	3 163.43	6479	remboursement FNC	0	77.00
60621	combustibles	300	207.49				
60622	carburants	300	300.63				
60624	produits de traitement	500	674.33	70311	concessions cimetièr	0	0.00
60628	autres fournitures	500	0.00	70323	redevance Télécom, EDF	460	479.41
60631	fournitures d'entretien	400	383.83	70878	remboursement de frais	0	0.00
60632	fournitures petit équipement	1 000	1 631.38	7088	vente photocopies	15	19.80
60633	fournitures de voirie	3 000	363.56				
60636	vêtements de travail	200	1.78	73111	contributions directes	44 362	45 491.00
6064	fournitures administratives	1 000	226.46	73112	CVAE	51	51.00
6068	autres matières et fournitures	500	257.12	7325	RFCI	0	749.00
6135	locations mobilières	0	0.00	7381	taxe additionnelle	3 500	4 743.00
61522	entretien des bâtiments	15 000	0.00				
61523	entretien voies et réseaux	30 141	5 780.09				
61558	entretien du matériel	800	237.43	7411	dotation forfaitaire	31 521	31 521.00
6156	maintenance	800	436.50	74121	solidarité rurale	6 131	6 131.00
616	assurances	4 500	2 918.77	74127	dotation nat péréquation	10 061	10 061.00
617	études et recherches	0	318.25	742	dotation Elus locaux	2 734	2 734.00
6182	documentation	1 000	610.83	746	dotation décentralisation	0	32.00
6225	Indemnité Receveur	250	232.70	74718	participations Etat	0	205.89
6226	honoraires DDE	300	239.86	748314	Dotation unique TP	43	43.00
6232	fêtes et cérémonies	200	170.94	74834	compens taxe foncière	2 710	2 710.00
6237	publications	300	0.00	74835	compens taxe habitat	2 170	2 170.00
6257	réceptions	3 500	2 030.37	7484	dotation recensement pop	0	0.00
6261	affranchissement du courrier	350	194.00	7485	dotation titres sécurisés	0	0.00
6262	téléphone	1 000	832.29				
6281	concours divers(cotisation)	120	113.28				
6282	gardiennage Eglise	125	119.55				
6288	autres services extérieurs	500	0.00	752	location des immeubles	17 000	14 349.57
63512	taxes foncières	1 800	1 664.00	758	produits divers	1 500	1 077.55
012	charges de personnel	36 381	36 380.56				
6218	personnel extérieur	0	1 105.21				
6333	formation du personnel	0	0.00	761	participations	0	0.00
6336	Centre de Gestion	200	174.91				
6411	personnel titulaire	26 081	24 982.93				
6451	URSSAF patronale	4 000	3 783.00				
6453	cotisations retraite patronale	5 500	5 120.54				
6455	assurance personnel	300	1 121.88	7713	libéralités reçues	0	0.65

6456	Fonds du Supplément Familial	100	0.00	7718	produits exceptionnels	0	437.34
6458	cotisations ATIACL	100	92.09	7788	autres produits exceptionn	0	0.00
6475	médecine du travail	100	0.00				
65	charges gestion courante	28 960	27 807.54				
6531	Indemnités Elus	14 170	12 875.04				
6533	retraite Elus	550	454.42				
6558	scolarité écoles publiques	9 500	9 383.08		Recettes de l'exercice	122 258	126 502.72
657362	subvention CCAS	0	0.00				
6574	subventions (&) scolarité privé	4 700	5 095.00	002	Excédent reporté	100 637	100 637.05
658	divers gestion courante	40	0.00				
66	charges financières	3 031	3 030.12		TOTAL recettes	222 895	227 139.77
66111	intérêts des emprunts	3 031	3 030.12				
6718	charges exceptionnelles	100	0.00				
739116	versement FNGIR	11 545	11 545.00				
022	dépenses imprévues	1 249	0.00				
023	virement en investissement	68 543	0.00				
	TOTAL dépenses	222 895	102 007.75				

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à la vente des pierres du petit bâtiment du logement 18 : 280,00 et au trop versé à EDF : 128,86.

Frais de scolarité versés en 2012 :

Ecole publique St Pierre Eglise : 7822,50€ (745€/enfant)

Ecole de Cosqueville : 551,00€ pour 1 enfant

SIRSEV de Montfarville : 1 009,58€ pour 1 enfant

Ecole Notre Dame à St Pierre Eglise : 1 490,00€ (2 enfants)

Ecole Ste Marie Madeleine à Barfleur : 2 235€ pour 3 enfants.

Section d'investissement :

DEPENSES		Prévu	Réalisé		RECETTES		Prévu	Réalisé
001	déficit antérieur	3 721	3 721.30	1068	affectation résultat	53 031	53 031.30	
1641	capital emprunts	8 377	8 376.97	10222	FCTVA	2 048	2 048.00	
165	caution logement	970	550.00	10223	TLE	0	980.00	
				1385	subv syndicat Electrification	880	880.00	
020	dépenses imprévues	2 000	0.00	1383	55-subv C Général vitraux	1 000	0.00	
				1388	55-subv Fondation Patrim	32 906	20 606.90	
202	56- révision POS	11 000	3 332.61	1641	emprunt	0	0.00	
				165	caution logement	970	550.00	
2183	matériel bureau, informatique	1 000	562.35	021	autofinancement	68 543	0.00	
					Recettes de l'exercice	159 378	78 096.20	
2313	55 - travaux église	50 000	7 774.00	001	excédent antérieur	0	0.00	
2313	58 - travaux logements	30 000	7 740.00					
2315	51 - travaux de voirie	50 000	42 780.92					
2315	61 - éclairage public	2 310	2 301.10					
	TOTAL dépenses	159 378	77 139.25		TOTAL recettes	159 378	78 096.20	

Denis Onfroy informe le conseil que la Fondation du Patrimoine ne participera plus qu'à hauteur de 15% pour les nouvelles conventions. Il ajoute que la Fondation apporte une aide aux particuliers pour la réfection des toitures en pierre du pays.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2012.

A la demande du conseil, M. Louveau souligne que la capacité d'autofinancement nette (CAF) a diminué de 3% en 2012. Cette chute est ponctuelle puisque la commune n'a pu compter sur une partie du loyer du logement de l'ancienne poste, qui était en travaux. La CAF représentait 59€ par habitant contre 121€ pour la moyenne départementale et 109€ pour la moyenne régionale.

Le niveau des produits de fonctionnement a légèrement reculé de 1% en raison de la diminution de 25,7% des recettes de loyers.

Les ressources fiscales ont augmenté de 13,1%. Elles représentent 124€ par habitant contre 145€ pour la moyenne régionale et 177€ pour la moyenne départementale. Les bases en euros par habitant sont moins élevées que la moyenne pour la taxe d'habitation et surtout le foncier bâti.

Les charges de fonctionnement courant ont progressé de 2,2% représentant 316€ par habitant ; inférieures à la moyenne départementale 381€ et régionale 382€.

La dette est relativement peu élevée. 253€ par habitant contre 484€ pour la moyenne départementale
La commune garde une structure financière saine et les grands équilibres sont respectés.

AFFECTATION DU RESULTAT DE 2012

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et le Receveur Municipal et, après en avoir délibéré, affecte comme suit, le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2012 :

	excédent	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	report	article 1068
fonctionnement	24 494.97	0.00	100 637.05	0.00	125 132.02	0.00	88 488.97	0.00
investissement	956.95	0.00	0.00	0.00	956.95	0.00	0.00	36 643.05

BUDGET 2013

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	2012	2013		RECETTES	2012	2013
011	charges à caractère général	73 086	70 841				
60611	Eau, assainissement	100	100	6419	Rembourst rémunérations	0	0
60612	électricité	4 600	4 600	6479	Remboursement FNC	0	0
60621	combustibles (gaz)	300	300				
60622	carburants	300	300	70311	concessions cimetièr	0	0
60624	produits traitement (raticide...)	500	600	70323	redevance Télécom	460	460
60628	autres fournitures	500	500	7088	vente photocopies	15	15
60631	fournitures d'entretien	400	400				
60632	fournitures petit équipement	1 000	1 000	73111	contributions directes	44 362	45 705
60633	fournitures de voirie	3 000	3 000	73112	CVAE	51	51
60636	vêtements de travail	200	200	73114	IFER	0	1 020
6064	fournitures administratives	1 000	1 000	7381	taxe additionnelle	3 500	3 500
6068	autres matières et fournitures	500	500				
6135	location mobilière	0	0	7411	dotation forfaitaire	31 521	31 581
61522	entretien des bâtiments	15 000	15 000	74121	solidarité rurale	6 131	6 131
61523	entretien voies et réseaux	30 141	28 546	74127	dotation nat péréquation	10 061	10 061
61558	entretien du matériel	800	800	742	dotation Elus locaux	2 734	2 797
6156	maintenance	800	800	746	dotation décentralisation	0	0
616	assurances	4 500	3 500	748311	Fonds Départemental	0	0
6182	documentation	1 000	1 000	748314	dotation unique TP	43	36
6225	Indemnité Receveur	250	300	74833	compens TP créations	0	5
6226	honoraires DDE	300	300	74834	compens taxe foncière	2 710	2 592
6232	fêtes et cérémonies	200	200	74835	compens taxe habitat	2 170	2 384
6237	publications	300	300	7485	dotation titres sécurisés	0	0
6247	transports collectifs	0	0				
6257	réceptions	3 500	3 500	752	location des immeubles	17 000	18 000
6261	affranchissement du courrier	350	350	758	produits divers	1 500	1 500
6262	téléphone	1 000	1 000				
6281	concours divers Ass.Maires	120	120	761	participations	0	0
6282	gardiennage Eglise	125	125	762	autres immobilisations	0	0
6288	autres frais divers SPANC	500	500	7713	libéralités reçues	0	0
63512	taxes foncières	1 800	2 000	775	cession immobilisations	0	0
012	charges de personnel	36 381	37 800				
6333	formation professionnelle	0	0		Recettes de l'exercice	122 258	125 838
6336	Centre de Gestion	200	200				
6411	personnel titulaire	26 081	26 000	002	Excédent reporté	100 637	88 489
6413	personnel non-titulaire	0	0				
6451	URSSAF patronale	4 000	4 000		TOTAL recettes	222 895	214 327
6453	cotisations retraite patronale	5 500	6 000				
6456	Fonds du Supplément Familial	100	100				
6455	assurance du personnel	300	1 300				
6458	cotisations ATIACL	100	100				
6475	médecine du travail	100	100				

65	charges gestion courante	28 960	28 590
6531	Indemnités Elus	14 170	14 000
6533	retraite Elus	550	550
657362	subvention au CCAS	0	0
6558	scolarité toutes les écoles	9 500	12 500
6574	subventions	4 700	1 500
658	divers gestion courante	40	40
66	charges financières	3 031	2 702
66111	intérêts des emprunts	3 031	2 702
6718	charges exceptionnelles	100	100
73923	FNGIR	11 545	11 545
022	dépenses imprévues	1 249	1 500
023	virement en investissement	68 543	61 249
	TOTAL dépenses	222 895	214 327

Section d'investissement :

DEPENSES		2012	2013	RECETTES		2012	2013
001	déficit antérieur	3 721	0	1068	affectation résultat	53 031	36 643
1641	capital emprunts CRCA	8 377	8 377				
				10222	FCTVA 15.482%	2 048	8 786
165	caution logements	970	970	10223	TA (TLE)	0	232
020	dépenses imprévues	2 000	2 000	1388	Fondation du Patrimoine	32 906	15 000
				1383	subv départementale église	1 000	3 510
202	56 - révision POS	11 000	11 000	1385	subv SIE éclairage public	880	0
2183	64-matériel bureau et informatique	1 000	2 000	165	caution logements	970	970
2188	63 - matériel salle polyvalente	0	3 000				
2313	55 - travaux église	50 000	30 000	021	autofinancement	68 543	61 249
2313	58 - travaux logements	30 000	10 000				
2313	62 - travaux bâtiments	0	20 000		Recettes de l'exercice	159 378	126 390
2315	51 - travaux de voirie	50 000	40 000				
				001	excédent antérieur	0	957
2315	61 - éclairage public	2 310	0				
	TOTAL dépenses	159 378	127 347		TOTAL recettes	159 378	127 347

CONTRIBUTIONS

Les bases d'imposition ayant été relevées de 1,8%, le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2013 :

Contributions	Base	Taux %	Produit
Taxe habitation	196 300	11.11	21 809
Foncier bâti	117 800	9.08	10 696
Foncier non bâti	54 600	21.96	11 990
CFE	1 600	13.09	209
Prélèvement FNGIR			- 11 545
	TOTAL		33 159

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote POUR le budget 2013.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

Elan de Football Tocqueville-Gatteville-Gouberville	750 €
Club Amitiés Loisirs de Tocqueville	150
Ass. des Anciens Combattants de Tocqueville	20
Amicale des Écoles Publiques de St Pierre Église	80
Groupe scolaire de Cosqueville, pour la piscine	30
Ass Française Myopathies (TELETHON)	80
Ligue de la Manche contre le Cancer	80
Association des Aveugles de la Manche	20

Union des Donneurs de Sang à Cherbourg 20
 Ass entraide des Handicapés à Montebourg 20
 Office des Anciens Combattants. Bleuets de France 20
 Associations sportives et culturelles du canton de St Pierre Eglise 10 € / enfant de Tocqueville adhérent.
UNC Manche pour le 88ème congrès national 100€ délibération du 30/11/2012 versée en 2013

REPARTITION DES SIEGES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal de Tocqueville,

Vu les articles L. 5211-6 et L. 5211-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1993 modifié, autorisant la création de la communauté de communes du canton de Saint Pierre Eglise ;

Vu l'article 2 des statuts, indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il convient de désigner des délégués communautaires auprès de la communauté de communes du canton de Saint Pierre Eglise ;

Considérant que jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, il est fait application des dispositions antérieurement applicables à l'article 9 de la loi n° 2010-1563 ;

Vu la délibération en date du 19 mars 2013 du conseil communautaire, proposant un nombre et une répartition des sièges ;

VOTE pour la répartition suivante :

Communes	Population	nombre de délégués
BRILLEVAST	331	1
CANTELOUP	201	1
CARNEVILLE	233	1
CLITOURPS	205	1
COSQUEVILLE	595	3
FERMANVILLE	1432	5
GATTEVILLE-PHARE	514	3
GONNEVILLE	901	4
GOUBERVILLE	119	1
MAUPERTUS SUR MER	260	1
NEVILLE SUR MER	188	1
RETHOVILLE	137	1
ST PIERRE EGLISE	1819	6
LE THEIL	678	3
THEVILLE	316	1
TOCQUEVILLE	270	1
VAROUVILLE	275	1
LE VAST	308	1
	8782	36

Et transmet cette délibération au président de la Communauté de Communes du canton de Saint Pierre Eglise.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil émet un avis défavorable au découpage proposé par M. Avice, pour les parcelles au village d'Ozeville. Le conseil souligne que les terrains sont situés en zone NBa du POS actuel et sont donc actuellement constructibles.

Le conseil municipal approuve l'avis de la Communauté de Communes et de l'Agence Régionale de Santé ARS, pour définir des parcelles constructibles d'au moins 800m² ; permettant un bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel.

Si la station d'épuration ne peut pas être construite à Montfarville, la communauté de communes envisage d'en créer une sur Tocqueville ; à laquelle les habitations de Gatteville-Phare seraient raccordées.

M. Avice a proposé un avenant à son marché, pour intégrer les nouvelles normes des Grenelles 2 et 3 de l'environnement. Le conseil municipal, considérant que l'étude du PLU de Tocqueville ne peut se

poursuivre avant de connaître les décisions liées à l'assainissement collectif, décide de ne pas signer l'avenant actuellement.

TRAVAUX EGLISE

Le conseil décide d'attendre la pose des 5 derniers vitraux, avant de commander la restauration des 4 derniers vitraux. Depuis 2009, il a été réalisé :

ANNEE	TRAVAUX	ENTREPRISE	TTC
2009	toiture église	GREGOIRE	65 212.38
2009	meneaux	BODIN	3 699.23
2010	restauration 3 vitraux	FALLON	11 164.04
2010	16 abat-son	LOUIS Jean-Marie	10 707.81
2010	renforcement escalier	LOUIS Jean-Marie	1 703.76
2010	grillage clocher	LOUIS Jean-Marie	391.33
2010	toiture clocher	GREGOIRE	10 548.72
2010	échafaudage clocher	MANCHE ECHAFAUDAGE	11 208.91
2011	paratonnerre	BIARD ROY	5 926.18
2011	tranchée paratonnerre	BOUCE	657.80
2012	9 vitraux	LES MAITRES VERRIERS	7 774.00
2013	meneaux	MAISONS D'HISTOIRE	14 927.34
			143 921.50

RECETTES	DONATEURS	MONTANT
2009	CONSEIL GENERAL	13 948.00
2009	FONDATION LANGLOIS	2 000.00
2009	SUBVENTION	23 247.00
2010	FONDATION DU PATRIMOINE	12 783.56
2012	FONDATION DU PATRIMOINE	20 606.90
		72 585.46

Le Conseil Municipal approuve le dossier modifié de demande de subvention complémentaire auprès de la Fondation du Patrimoine, pour la restauration de l'église Saint Laurent de Tocqueville

L'entreprise Biard-Roy est venue remettre en fonctionnement l'horloge de l'église, qui n'a plus voulu redémarrer après la coupure d'électricité due à l'épisode neigeux des 11, 12 et 13 mars. L'entreprise a signalé l'usure de la bélière de la cloche et de la transmission de l'appareil de mise en volée de la cloche. Les devis s'élèvent à 1315,60 TTC pour la passivation de la bélière de la cloche et 611,16 TTC pour le remplacement du kit de transmission et du pignon de l'appareil de mise en volée de la cloche.

Le conseil approuve les devis et donne pouvoir au maire pour commander les travaux.

AFFAIRES DIVERSES

L'Etat, par la DDTM, n'apportera plus d'aide technique à la gestion de la voirie communale.

Denis Onfroy remercie le Maire pour tout le travail qu'il a effectué dans la commune, pendant la neige.

Les villages, à l'exception du bourg, sont restés 3 ou 4 jours sans électricité. La neige a mis en évidence la nécessité de sécuriser le réseau électrique. ERDF a prévu d'enterrer une partie de la ligne électrique haute tension, le long de la route départementale 901, en 2013 ; puis vers Gouberville.